

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS .

Collectivité : LABASTIDE MARNHAC MULTIPLE RURAL

AR Prefecture		
Date de Convocation : 046-214601379-20250403-202504007-DE 26/03/2025 le 08/04/2025	Decisions N° : 202504007	Membres : En Exercice : 15 Présents : 11 Votants : 11

Le 3 AVRIL 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de JARRY DANIEL.

Etaient présents : Daniel JARRY - Sylvia BAQUE - Jean Marc LAVIALE - Pierre MASSADOU
Fabrice CLARY - Marie CALMON LAGARRIGUE - Josiane MIO BERTOLO - Julian GOMEZ
Jean Jacques BOUSQUET - Benoît JURASCHEK - Sylvie LOUS.

Etaient excusés :

Olivier TAURAND - Evelynne DESCHAMPS - Evelynne CRABOL - Liliane RESSEQUIER.

Etaient absents :

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : - 69 680.62 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 0.00 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution de la section d'investissement de : 4 485.46 €

Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : 19 490.45 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 65 195.16 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 19 490.45 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 0.00 €

Extrait certifié conforme,

Fait à LABASTIDE MARNHAC, le 03/04/2025



[Handwritten signatures and initials]